

Question écrite

Anciennes infrastructures du skatepark

Lors de la séance du Conseil de ville de Moutier du 26 février 2018, le Conseiller de ville PDC Ian Hennin a déposé un postulat urgent concernant le secteur de la piscine-patinoire de Moutier. Dans cette intervention, il est demandé l'aménagement d'un camping pour camping-cars, une augmentation du parc de rampes et infrastructures de skate et un aménagement d'un circuit « pumptrack ».

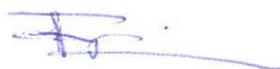
Il est relevé que la rampe de skate actuellement installée à Moutier est une modeste infrastructure. Ainsi, il est suggéré à la Municipalité de Moutier de s'approcher de la ville de Delémont pour acquérir (et pourquoi pas recevoir) en fonction de leur état les anciennes infrastructures de Delémont.

En effet, le Conseil de ville de Delémont a accepté le 26 juin 2017 un crédit de CHF 410'000.- pour la réalisation d'un nouveau skatepark.

1. A quelle destinée les anciennes infrastructures de Delémont sont-elles promises ?
2. Seront-elles éliminées car trop désuètes ?
3. Seront-elles reprises dans le nouveau skatepark ?
4. Seront-elles vendues ? Si oui, à quel prix ?
5. Le cas échéant, le Conseil communal de Delémont serait-il prêt à les offrir à la ville de Moutier, nouvelle venue au sein de la famille jurassienne ?



Pour le groupe PDC-JDC
Karen Chevolet



Banille

